



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 4539

Texte de la question

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Monsieur le Premier ministre, en 1947, sur les décombres des colonialismes européens et de la barbarie nazie, les Nations unies optaient pour la coexistence de deux États au Proche-Orient. L'un, Israël, a immédiatement vu le jour. L'autre, la Palestine, n'en peut plus d'attendre sa reconnaissance. Après soixante-dix ans de négation du droit du peuple palestinien, le moment est venu de remplacer les murs par des ponts, entre deux peuples que tout rapproche : une histoire mêlée, une culture partagée, et surtout, la même soif de paix.

C'est pourquoi, pour la treizième fois dans cet hémicycle, j'interviens au nom des députés communistes et du Front de gauche pour demander à la France de reconnaître officiellement l'État de Palestine.

Dans trois jours, le nouveau Président américain sera investi. Il ne fait aucun mystère de son parti pris en faveur du pire : la poursuite de la colonisation et la remise en cause du statut de Jérusalem, en violation totale du droit international et de la résolution historique adoptée par le Conseil de sécurité en décembre dernier.

Après la Conférence pour la paix, initiative que je salue, les nations libres attendent de la France qu'elle retrouve son message universel pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Reconnaître l'État palestinien n'a rien d'une prise de position pour l'un ou l'autre peuple. C'est la simple application du droit, de la justice, de l'humanité.

M. Claude Goasguen. Certainement pas !

M. François Asensi. C'est la garantie la plus sûre de la sécurité d'Israël, à laquelle nous sommes tous attachés.

M. Claude Goasguen. Et pourquoi ne pas reconnaître l'État islamique !

M. François Asensi. Deux ans après le vote du Parlement et avant la fin du quinquennat, je vous demande de reconnaître l'État palestinien ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur le député,

il n'est pas possible de plaider pour la solution de deux États, Israël et Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité sans reconnaître le moment venu l'État palestinien. Mais la priorité, et c'est le sens de la Conférence pour la paix de dimanche que vous avez saluée, ce dont je vous remercie, est de créer les conditions pour une reprise effective des négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Aujourd'hui, ces négociations sont bloquées et la situation sur le terrain ne cesse de se dégrader. Les violences s'amplifient et la colonisation est un obstacle majeur qui fait que la perspective de créer un véritable État palestinien viable, avec un espace suffisant, se réduit chaque jour comme peau de chagrin. C'est donc une responsabilité immense qui est prise et c'est le sens de la résolution adoptée le 19 décembre dernier par le Conseil de sécurité qui condamne cette colonisation illégale. La conférence de dimanche a rappelé son attachement à deux États, son attachement à la négociation entre les parties : aller vers deux États, mais aller aussi vers une négociation sur la base des frontières de 1967, vers une négociation sur la capitale, Jérusalem, des deux futurs États.

Toutes ces questions ont fait que dimanche dernier, soixante-dix pays étaient représentés, c'est-à-dire beaucoup plus que le 3 juin dernier – le double. Les Nations unies étaient officiellement représentées, ainsi que la Ligue arabe et l'Union européenne. Une déclaration qui reprend ces principes et ces objectifs a été adoptée et a été, encore hier, réaffirmée par l'Union européenne. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4539

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2017](#)